Master Administration économique, sociale et culturelle

Rapport Hcéres

▶ **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Administration économique, sociale et culturelle. 2016, Université de Bourgogne. hceres-02041383

HAL Id: hceres-02041383

https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02041383

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation

Master Administration économique, sociale et culturelle

- Université de Bourgogne - UB

Campagne d'évaluation 2015-2016 (Vague B)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,[1]

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

[1] Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ de formation : Droit, économie, science politique

Établissement déposant : Université de Bourgogne - UB

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La mention de master *Administration économique, sociale et culturelle* de l'Université de Bourgogne a pour finalité d'organiser une formation sur deux ans pour préparer les étudiants à s'insérer professionnellement dans les métiers liés à l'administration et la gestion des territoires et de l'entreprise. Cette formation prépare à des fonctions liées à l'entreprise (juriste d'entreprise, chargé de missions dans les ressources humaines, fonctions financières et comptables…), à des fonctions liées aux collectivités territoriales (fonctions financières, culturelles et sociales) et à des fonctions liées aux établissements sanitaires et sociaux. La première année de master permet une spécialisation par le biais de deux parcours offerts aux étudiants : le parcours *Administration et gestion des entreprises* et le parcours *Administration et gestion des territoires*.

La spécialisation est accrue en seconde année de master par l'organisation de quatre spécialités : *Gestion des ressources humaines*, *Développement social*, *Finances des collectivités territoriales et des groupements* et *Ingénierie des projets interculturels et internationaux*. Les connaissances et les compétences, durant ces deux années sont axées sur le droit, l'économie et la gestion. Les enseignements se déroulent à Dijon.

Synthèse de l'évaluation

Les objectifs affichés par la mention de master *Administration économique, sociale et culturelle* sont vastes ; ils couvrent un ensemble de secteurs professionnels allant des ressources humaines, des métiers de la fonction publique territoriale, de juristes d'entreprises à chargé de missions dans les établissements à caractère culturel ou sanitaire. Pour ce faire, la formation dispensée s'organise sur deux années autour des disciplines juridiques, économiques et de gestion, ce qui permet aux étudiants de choisir le parcours dédié. Cependant, la formation ne parvient pas à couvrir les besoins exigés pour satisfaire tous ces emplois. En effet, les disciplines économiques restent quelque peu négligées au cours des deux années de formation, le volume horaire pour certains cours majeurs est insuffisant, compte tenu des exigences de ces professions (ressources humaines, fonction publique, droit du travail, comptabilité et gestion…). C'est la raison pour laquelle cette formation est peu en adéquation avec les objectifs trop ambitieux assignés au master *Administration économique, sociale et culturelle*.

Si la formation affiche une insertion professionnelle des étudiants satisfaisante (entre 60 et 75 % par promotion) grâce aux multiples partenariats noués avec diverses entreprises et institutions et un dispositif de stage cohérent pour les deux années de formation, on regrette l'absence d'informations sur l'adéquation entre les emplois pourvus et la formation dispensée dans le cadre de ce master. On peut mettre aussi à l'actif de la formation une internationalisation solide grâce aux échanges d'étudiants, aux partenariats avec des établissements étrangers et une place intéressante des langues à ce niveau. Le corolaire de cette professionnalisation et internationalisation correcte est peut-être à trouver dans une place de la recherche plutôt réduite, particulièrement en première année de master (M1). Pour ce qui concerne les effectifs, on indique qu'ils restent plutôt faibles et surtout en forte baisse (de 190 à 80 environ depuis 2013) du fait de la fin d'un partenariat avec un établissement chinois et la création d'un parcours *Gestion des ressources humaines* par la mention *Sciences de gestion*. Pour ce qui est des taux de réussite universitaire, ils sont très satisfaisants et particulièrement en deuxième année de master M2 (proche de 100 %).

L'équipe pédagogique comporte aussi bien des universitaires que des professionnels (fonctionnaires, avocats, juristes d'entreprise …) ; elle s'avère équilibrée. La responsabilité de chacun des parcours de M2 est confiée à des universitaires, ce qui est logique. On peut observer que s'il existe des réunions de l'équipe pédagogique dans le cadre de conseil d'étude et de perfectionnement, il n'est pas fait mention de traces tangibles des réalisations de cette instance. De manière plus générale, le pilotage de la formation reste perfectible. Cette formation bénéficie aussi d'un environnement favorable sur ce territoire grâce à des partenariats judicieux notamment le parcours *Ingénierie des projets interculturels et internationaux*.

Les modalités d'enseignement et d'évaluation des étudiants sont classiques et n'appellent pas d'observations particulières si ce n'est une place du numérique encore modeste compte tenu des objectifs affichés par la formation. On notera pour preuve un dispositif C2i assez peu suivi par les étudiants de la formation. La répartition des crédits européens est organisée aussi de façon cohérente. Pour autant, le dispositif de suivi de l'acquisition des compétences reste perfectible puisqu'il n'existe ni un système de portefeuille d'étude et de compétences, ni un bilan individualisé des étudiants. Ceux-ci n'étant suivis qu'au moment du stage par un livret de l'étudiant.

Points forts :

- L'offre de formation qui joue la carte de la pluridisciplinarité et notamment la spécialité *Ingénierie des projets interculturels et internationaux*.
- De nombreux partenariats avec le monde professionnel régional.
- Une formation qui affiche une bonne internationalisation (échanges d'étudiants, partenariats…).

Points faibles :

- Des objectifs visés en termes d'emplois trop ambitieux compte tenu des volumes horaires de la formation.
- Des formations qui connaissent depuis peu des problèmes d'attractivité.
- Le suivi des diplômés qui manque de précisions et qui comporte des données contradictoires.
- L'institutionnalisation insuffisante du pilotage.

Recommandations :

Il serait envisageable de renforcer les volumes horaires de certains enseignements en particulier en économie et en finances locales.

Le pilotage pourrait également être développé ainsi que les dispositifs de suivi des étudiants.

Analyse

Adéquation du cursus aux objectifs	L'offre de formation est conforme aux objectifs traditionnellement attendus à ce niveau. Elle présente une réelle cohérence. Les deux parcours en M1 et les quatre spécialités composant le M2 couvrent un large spectre de disciplines permettant de répondre aux objectifs attendus d'une telle formation, c'est-à-dire une spécialisation croissante. Pourtant, on remarquera que la formation est surtout axée sur le droit et la gestion et trop peu sur l'économie (seulement deux cours de 20 heures sur les deux années du master). Aussi, de façon plus générale, on notera que les objectifs de cette formation sont, sans doute, trop ambitieux par rapport aux heures prévues dans les maquettes. Bien qu'il existe un tronc commun de cours en M1, il n'y en a quasiment pas en M2, ce qui permet de préparer le choix des étudiants lors du M1. Les spécialités en M2 sont encadrées par les professions (stages, intervenants, rencontres…), ce qui renforce leur professionnalisation et leur attrait. Il existe en outre une réelle continuité entre le M1 et le M2, ce qui permet d'assurer la cohérence de la formation. Cependant, si les matières essentielles pour certaines spécialités (gestion des ressources humaines, droit du travail, finances locales…) se trouvent déjà enseignées dès le M1, elles sont dispensées avec un nombre d'heures insuffisant (cours de droit du travail, ressources humaines, finances locales….)

Environnement de la formation	Les formations proposées se justifient au regard de leur environnement. Elles s'intègrent naturellement dans le champ *Droit, économie, sciences politiques*. Elles sont aussi un « continuum » pour les étudiants de la filière « administration économique et sociale ». Chacune des spécialités proposées s'intègre parfaitement dans l'environnement universitaire local et national et en particulier la spécialité *Ingénierie des projets interculturels et internationaux* (nombreux partenariats par exemple). Les formations s'appuient également sur un certain nombre de collaborations avec des entreprises locales ainsi que des collectivités et organismes sociaux et culturels permettant notamment l'accueil en stage d'étudiants. La mise en place en 2014 de l'Institut Supérieur des Territoires au sein de l'UFR devrait encore favoriser le développement des relations avec le monde professionnel. Au surplus, les laboratoires locaux (centre de recherche et d'étude en droit et sciences politiques, centre de recherches sur le droit des marchés et des investissements internationaux, le laboratoire d'économie de Dijon, le centre de recherche en gestion des organisations) viennent en appui des formations proposées même s'il n'est pas précisé leur apport réel dans les formations.
Equipe pédagogique	L'équipe pédagogique est satisfaisante. Elle est nombreuse et de qualité et couvre tous les champs disciplinaires des formations (droit, économie, gestion). Les professionnels sont aussi fortement présents dans la formation. L'équipe pédagogique se compose d'universitaires (5 Professeurs, 29 Maitre de conférences, 2 PAST, 1 PRAG-PRCE) et de professionnels (41) des différents secteurs visés par la formation (fonctionnaire des collectivités locales, juristes d'entreprise, responsable de ressources humaines …). La responsabilité de chacune des spécialités de M2 est confiée à des universitaires. On relèvera qu'il existe des règles s'agissant des réunions de l'équipe pédagogique avec la tenue de conseil d'étude et de perfectionnement, ce qui est bienvenu compte tenu de tous les acteurs présents. On notera aussi, avec intérêt, la présence d'une vice-doyenne chargée de la pédagogie.
Effectifs et résultats	Si les effectifs restent moyens et en baisse, les résultats sont satisfaisants. Les effectifs sont donc en forte baisse pour le M1 (de 189 à 74 pour la dernière année) et de 60 à 46 pour l'ensemble des M2 et ce depuis 2013. Les effectifs moyens par spécialité restent donc un peu faibles. Cette baisse serait due en partie à la fin d'un partenariat avec la Chine et par la création d'un parcours *Gestion des ressources humaines* dans la mention *Science de gestion*. Quant aux résultats, le taux de réussite est correct pour le M1 (autour de 70 %), excellent en M2 puisque proche de 100 %. Quant aux taux d'insertion professionnelle, ils connaissent un bon ratio pour tous les M2 (34/41 ; 13/20 ; 11/19), même si aucune donnée ni sur la qualité de cette insertion, à savoir l'affectation précise des étudiants, ni sur les chiffres détaillés pour chaque M2, n'est donné, ce qui est dommage. Les taux d'insertion professionnelle sont donc difficiles à analyser. Au surplus, les données fournies par l'observatoire de l'étudiant et par les responsables de spécialité ne convergent pas. Les services centraux de l'université invoquent un taux d'insertion de 60 % alors qu'il serait de 65 à 78 % pour les responsables des spécialités.

Place de la recherche	La place de la recherche est relativement réduite. Les enseignements sont certes assurés en grande partie par des enseignants-chercheurs reconnus, mais l'initiation des étudiants à la recherche ne semble pas organisée. Il n'y a pas a priori de possibilité de réaliser un rapport de recherche en M1. Il n'y a pas non plus de projet tuteuré. La possibilité est néanmoins donnée aux étudiants de participer aux colloques et journées d'études organisées chaque année. En outre, peu d'étudiants s'orientent vers une thèse, mais le phénomène est normal pour une telle formation.

Place de la professionnalisation	La place de la professionnalisation est globalement satisfaisante. De manière générale, il existe de nombreux partenariats avec divers milieux professionnels (une quarantaine aussi bien dans le secteur privé que dans le secteur public). En outre, certaines spécialités sont directement orientées vers une insertion professionnelle (*Ingénierie des projets interculturels et internationaux* ; *Gestion des ressources humaines*). Les journées portes ouvertes, les conférences des métiers accompagnent encore cette professionnalisation. Enfin, un stage obligatoire d'un mois dès le M1 est le bienvenu. On peut déplorer que la formation ne soit pas ouverte aux contrats de professionnalisation.
Place des projets et stages	La place des projets et stages est aussi satisfaisante. Un stage est obligatoire en M1, ce qui est positif pour conforter l'orientation professionnelle de l'étudiant. Il est de deux mois minimum en M2. Les modalités d'évaluation sont variables d'une formation à l'autre. Tous ces stages sont encadrés par un livret de suivi de l'étudiant et une convention type de stage. Les stages en M2 font l'objet d'un rapport de stage et d'une soutenance, ce qui est correct. Une vice-doyenne chargée de la pédagogie a pour mission de coordonner les référents des stagiaires, ce qui est un élément de cohérence.
Place de l'international	La place de l'international est plutôt importante. La dimension internationale est présente d'abord à travers l'enseignement de langues vivantes (des enseignements d'anglais, d'espagnol et d'allemand de 20 heures sont imposés en M1 et un enseignement d'anglais se poursuit à des degrés variables en M2 au niveau du semestre 3). Cette dimension est ensuite confortée par le départ possible à l'étranger d'étudiants du M1 pour effectuer un stage ou suivre un semestre académique dans une université partenaire (Maroc ou département de Mayotte). Cependant, le dossier ne fournit aucune indication sur l'importance des flux. Enfin, la formation accueille des étudiants dans le cadre des programmes européens d'échange d'étudiants même si l'on ne connaît pas précisément le flux de ces étudiants.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	Les modalités de recrutement sont satisfaisantes même s'il manque des informations. Les licenciés en droit, en administration économique et sociale peuvent intégrer librement la première année de master (M1) (les étudiants non licenciés faisant l'objet d'une validation d'études par la commission de validation), mais l'entrée en deuxième année de master donne lieu à une sélection. Cependant, le dossier ne fournit pas d'informations sur l'origine effective des étudiants inscrits dans la formation. En second lieu, le dispositif d'aide à la réussite reste assez flou. La suppression de la session de rattrapage en 2014 a entraîné la mise en place d'un tutorat par des étudiants du M1 pour les étudiants en difficulté. Ce dispositif, certes original, manque de clarté et de précisions. Les étudiants sont principalement informés quant à leur orientation via le site de la Faculté et le forum des métiers et formations.
Modalités d'enseignement et place du numérique	Les modalités d'enseignement sont satisfaisantes même si des éléments manquent dans le dossier. La place du numérique est perfectible. La formation continue est mentionnée mais elle est organisée au cas par cas, plutôt que d'être envisagé avec un cadre général. Il y a en outre une application très mesurée du dispositif de valorisation des acquis de l'expérience (VAE), mais on n'a pas d'explication de ce constat. De façon générale, il existe un suivi au cas par cas des étudiants ayant des contraintes particulières, mais il n'y a pas plus de détail dans le dossier. Pour ce qui concerne le numérique, le dispositif C2i a été mis en place récemment mais il n'intéresse que peu de candidats d'après le dossier (pas de chiffre précis).

Evaluation des étudiants	Les modalités d'évaluation des étudiants et de fonctionnement des jurys sont relativement classiques. S'agissant du M1 et pour les deux parcours, les matières assorties de travaux dirigés font l'objet d'un contrôle continu donnant lieu à une épreuve écrite. Les épreuves terminales relatives à ces matières prennent la forme d'un écrit. Les autres matières donnent lieu à des épreuves écrites ou orales. S'agissant des M2, les modalités de contrôle des connaissances sont propres à chaque spécialité. De manière générale, il existe parfois des contrôles continus, les épreuves terminales sont écrites et orales. Un rapport de stage ou un mémoire de recherches, selon l'orientation choisie, doit être réalisé. Les modalités d'attribution des crédits ECTS sont cohérentes. On observera qu'il existe des aménagements pour les étudiants engagés dans la vie professionnelle, les détenus, les handicapés, les étudiantes mères de famille ou attendant un enfant, les étudiants dont le statut de sportif de haut niveau a été reconnu par la commission compétente de l'Université, et, de façon générale, pour tout étudiant justifiant d'une situation exceptionnelle.
Suivi de l'acquisition des compétences	Le suivi de l'acquisition des compétences est perfectible. Il n'existe pas de dispositif particulier destiné à dresser un bilan individualisé. Il n'existe pas non plus de portefeuille d'études et de compétences (PEC), mais un livret d'étudiant qui sert à créer un lien entre l'étudiant, l'établissement et l'entreprise d'accueil au moment du stage. Le suivi de l'acquisition des compétences ne se fait que pour les stages, ce qui est juste compte tenu de l'hétérogénéité de la formation. L'annexe descriptive du diplôme (ADD) et la fiche RNCP (répertoire national des certifications professionnelles) sont correctement élaborées.
Suivi des diplômés	Le suivi des diplômés peut poser question compte tenu des éléments différents fournis par les services de l'université et les responsables des spécialités. Les premiers évoquent des taux d'insertion autour de 60 % sur une période de30 mois, les seconds évoquant des taux autour de 75 %. Les enquêtes réalisées par les services de l'université à 6 puis à 30 mois sont complétées par un réseau d'anciens et une vice-doyenne chargée du suivi des étudiants. Ce dispositif est perfectible.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Un conseil de perfectionnement se réunit aussi pour la formation. Il est indiqué qu'il a mené une réflexion sur un certain nombre de points (professionnalisation du diplôme, mise en valeur des compétences…), ce qui est positif. Il n'existe pas non plus de processus général d'évaluation des enseignements par les étudiants ; l'évaluation de la formation est informelle et ponctuelle selon les spécialités. L'autoévaluation présentée dans le dossier est très satisfaisante et réaliste. Il y a un manque dans les structures de pilotage, ce qui est un point faible compte tenu de la pluralité d'acteurs et d'institutions présents dans ces formations.

Observations de l’établissement

Université de Bourgogne
Maison de l'Université
Esplanade Erasme
BP 27877 - 21078 Dijon Cedex
Tél. : +33 (0)3 80 39 50 00

Auxerre
Chalon-sur-Saône
Dijon
Le Creusot
Mâcon
Nevers

UNIVERSITÉ DE BOURGOGNE

Le Président

à

Monsieur Jean-Marc GEIB
HCERES
Directeur du Département des formations
20 rue Vivienne
75002 Paris

Dossier suivi par Aline FULON
Chef du service Réglementation et gestion de l'offre de formation
mail : aline.fulon@u-bourgogne.fr

Dijon, le 5 juillet 2016

Objet : Evaluation HCERES

Monsieur le Directeur,

La direction de l'université de Bourgogne tient à remercier le comité d'experts de l'HCERES pour la pertinence des remarques qui figurent dans les rapports de synthèse des formations de Licence, Licence Professionnelle, Master, Grade de Licence et Grade de Master.

Je vous confirme que les équipes pédagogiques ont été destinataires de ces rapports et ont pu, le cas échéant, formuler des observations.

Celles-ci ont été déposées au fur et à mesure de leur réception sur l'application de gestion électronique de documents (GED) de l'HCERES. Dans les autres cas, je vous informe que l'université de Bourgogne n'a pas d'observation à formuler.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de toute ma considération.

Alain BONNIN